

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
séance du 25/07/2024

Date de la convocation
18/07/2024

Date d'affichage
18/07/2024

Nombres de membres
Afférents au Conseil
municipal : 19
Votants : 17

L'an 2024 le 25 Juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de SCHIELIN Jean-Claude, Maire.

Présents : M. SCHIELIN Jean-Claude, Maire, M. DIETSCHY Fabien, Mme OSINSKI Eliane, M. HATSCH Serge, Adjoint, M. MARY Etienne, Mme ISPA Dominique, Mme EGLIN Béatrice, Mme HENGY Judith, M. ZIMMERMANN Cyrille, M. GLATTACKER Marc, M. RIEGERT Patrick, Mme SCHMITT KUNTZ Thérèse, M. GRUNENWALD Christophe, Mme GAISSER Nathalie, Mme ALZON Karine.

Absents : Mme FISCHER Mallory, non excusée, M. WELMELINGER Nicolas, non excusé.

Excusés : Mme BURGER Sylvie donne procuration à M. SCHIELIN Jean-Claude, M. NUSSBAUMER Michel donne procuration à M. ZIMMERMANN Cyrille.

2024_050

3. Demande de prêt pour l'amélioration du réseau d'assainissement pluvial de la rue du Moulin

M. le Maire rappelle que le coût des travaux d'amélioration du réseau d'assainissement pluvial est estimé à 220 000 €. Une subvention estimée à 60 322 € est attendu de la Collectivité européenne d'Alsace.

M. le Maire propose de conclure un emprunt de 160 000 € pour le financement de ce projet. Trois banques ont été sollicitées : Crédit Agricole Alsace-Vosges, Caisse Crédit Mutuel et la Caisse des dépôts et consignation.

M. le Maire présente un résumé des propositions :

	crédit Agricole	Crédit Mutuel	Caisse des dépôts et consignation
Taux	fixe : 4,25 %	fixe : 4 %	fixe : 3,69 %
Durée	15 ans	15 ans	25 ans
Echéance	trimestriel, constant Montant : 3 620,05 €	trimestriel, constant Montant : 3 559,11 €	trimestriel, constant Montant : 2 456,76 €
Total des intérêts	57 202,89 €	53 546,71 €	85 676,06 €
Coût total du crédit	217 202,89 €	213 546,71 €	245 676,06 €
Frais de dossier	160 €	160 €	96 €

M. le Maire propose de contracter cet emprunt auprès de la Caisse de Crédit Mutuel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Approuve la conclusion d'un emprunt d'un montant de 160 000 €.

Approuve les conditions de prêt proposées par la Caisse de Crédit Mutuel :

- Durée du prêt : 15 ans
- Remboursement : trimestriel avec échéance constante en capital et intérêts de 3 559,11 €
- Taux d'intérêt : taux fixe 3.00 %
- Frais de dossier : 160 €

Autorise M. le Maire à signer le contrat de prêt et toutes pièces administratives et financières qui s'y rapportent.

A l'unanimité des membres présents et représentés : **Pour : 17 / Contre : 0 / Abstention : 0**

Le secrétaire de séance :
OSINSKI Eliane



Suivent les signatures.
Pour extrait conforme.
Le Maire :
SCHIELIN Jean-Claude



Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
séance du 25/07/2024

Date de la convocation
18/07/2024

Date d'affichage
18/07/2024

Nombres de membres
Afférents au Conseil
municipal : 19
Volants : 17

L'an 2024 le 25 Juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de SCHIELIN Jean-Claude, Maire.

Présents : M. SCHIELIN Jean-Claude, Maire, M. DIETSCHY Fabien, Mme OSINSKI Eliane, M. HATSCH Serge, Adjoint, M. MARY Etienne, Mme ISPA Dominique, Mme EGLIN Béatrice, Mme HENGY Judith, M. ZIMMERMANN Cyrille, M. GLATTACKER Marc, M. RIEGERT Patrick, Mme SCHMITT KUNTZ Thérèse, M. GRUNENWALD Christophe, Mme GAISSER Nathalie, Mme ALZON Karine.

Absents : Mme FISCHER Mallory, non excusée, M. WELMELINGER Nicolas, non excusé.

Excusés : Mme BURGER Sylvie donne procuration à M. SCHIELIN Jean-Claude, M. NUSSBAUMER Michel donne procuration à M. ZIMMERMANN Cyrille.

2024_052

5. Projet de travaux à la salle polyvalente

M. Fabien Dietschy présente un projet de création d'une salle de réunion d'environ 50 m² dans une partie de l'actuel sas d'entrée de la salle polyvalente. Ce projet fait suite à la constatation que cet espace n'est pas entièrement utilisé, et il répondrait à un besoin des associations.

Travaux projetés :

- création d'une cloison,
- conservation d'une porte d'entrée vers l'extérieur et d'une porte vers la salle de sport,
- création d'une porte pour l'accès vers les sanitaires et d'une porte vers le hall d'accueil,
- pose d'un faux-plafond,
- remplacement de deux portes d'entrée par des allèges et des vitres,
- pose de meubles de rangements,
- une seule porte d'entrée vers la salle de sport,
- réfection de l'auvent.

Le coût estimatif sommaire est le suivant :

lots	coût estimatif des travaux
1. Charpente	8 000 €
2. Etanchéité	3 000 €
3. Menuiserie extérieure alu	26 000 €
4. Installation électrique	8 000 €
5. Installation chauffage / sanitaire	6 500 €
6. Plâtrerie, isolation, faux-plafonds	7 000 €
7. Menuiserie intérieure bois	7 500 €
8. Peinture	6 000 €
9. Revêtement sol souple	1 000 €
Total des travaux HT :	73 000 €
Total des travaux TTC :	87 600 €

S'y ajoutent les honoraires de maîtrise d'oeuvre d'un montant de 14 600 € HT.

M. Patrick Riegert demande si ce projet a une incidence sur la sécurité pendant l'expo-habitat.
M. le Maire répond qu'une demande de permis de construire devra être déposée. Cette demande sera instruite par plusieurs commissions, notamment pour la sécurité.

Mme Dominique Ispa demande d'étendre les travaux en améliorant les sanitaires.
M. le Maire répond qu'un projet de réaménagement des vestiaires et sanitaires sera demandé à l'architecte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Donne son accord pour la réalisation d'un avant-projet pour la création d'une salle de réunion dans l'entrée de la salle polyvalente.
Demande de négocier le coût des honoraires de maîtrise d'oeuvre.

A l'unanimité des membres présents et représentés : **Pour : 17 / Contre : 0 / Abstention : 0**

Le secrétaire de séance :
OSINSKI Eliane



Suivent les signatures.
Pour extrait conforme.
Le Maire :
SCHIELIN Jean-Claude

